



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 03.01.2023

Date de fin de visibilité prévue: 03.01.2026

Numéro de publication: AB02-0000012182

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail UMF Catering Sàrl

Organisation concernée:

UMF Catering Sàrl
CHE-310.657.226
Rue BLAVIGNAC 10
1227 Carouge GE

Type d'autorisation:

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés

art. 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 22-005704

N° d'établissement: 99542553

Pan d'entreprise: Secteurs concernés pour la production de sushi et produits alimentaires frais / périssables

Personnel: 5 H

Validité: 01.01.2023 – 03.08.2024

Complément à l'autorisation: Modification

Autorisation pour: GE

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).